FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

HDH 80W90, 85W140 Identificateur de produit

Autres moyens d'identification Pas disponible. Usage recommandé Lubrifiant

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Irving Blending & Packaging Nom de la société

Adresse 555 Courtenay Bay Causeway

Saint John NB E2L 4E6 Canada

Téléphone 1.800.574.5823 Courriel Pas disponible.

Numéro de téléphone

d'urgence

1.800.424.9300 (CHEMTREC)

Fournisseur Voir ci-dessus

2. Identification des dangers

Non classé. **Dangers physiques** Dangers pour la santé Non classé. **Dangers environnementaux** Non classé. Non classé Risques défini pour SIMDUT

2015

Éléments d'étiquetage

Symbole de danger Aucune. Mention d'avertissement Aucune.

Mention de danger Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.

Conseil de prudence

Prévention Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Intervention Se laver les mains après utilisation.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

internationale.

SIMDUT 2015: Dangers pour la

santé non classifiés ailleurs

(DSNCA)

Aucuns connus.

SIMDUT 2015: Dangers physiques non classifiés

ailleurs (DPNCA)

Danger(s) non classé(s)

ailleurs (DNCA)

Aucuns connus.

Aucun(e) connu(e).

Renseignements Sans objet.

supplémentaires

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélange

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
9-Octadecen-1-amine,-		112-90-3	0.1-1*
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités		64742-54-7	1-5*

#32162 Page: 1 of 10 Date de publication 09-Juin-2020

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités		64742-55-8	1-5*
Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytic	que	64742-70-7	80-100*
Remarques sur la composition	GHS États-Unis: Le pourcentage exact un secret commercial conformément au	(de concentration) de la composition a é ι paragraphe (i) du § 1910.1200.	eté retenu comme

4. Premiers soins

Inhalation En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de

l'attention médicale.

un secret commercial.

Peau Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation

persiste.

Yeux Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer.

Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Ingestion Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Ne pas provoquer le

vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente ou si

*CANADA GHS: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme

la victime a des convulsions. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées

Informations générales

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Lutte contre l'incendie / instructions

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Risques d'incendie généraux Produits dangereux résultant Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Oxydes de phosphore.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher ni marcher dans le produit renversé. Éviter l'inhalation des vapeurs et des brouillards. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque.

Déversements importants : Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

#32162 Page: 2 of 10 Date de publication 09-Juin-2020

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Veiller à une ventilation adéquate. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Eviter le contact avec les yeux, la peau et des vetements. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Composants	Туре	Valeur	Forme
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8)	LECT	10 mg/m3	Brouillard.
	MPT	5 mg/m3	Brouillard.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités (CAS 64742-54-7)	LECT	10 mg/m3	Brouillard.
	MPT	5 mg/m3	Brouillard.
Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7)	LECT	10 mg/m3	Brouillard.
,	MPT	5 mg/m3	Brouillard.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Туре	, Valeur	Forme	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités (CAS 64742-54-7)	MPT	1 mg/m3	Brouillard.	

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Туре	Valeur	Forme
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8)	MPT	5 mg/m3	Fraction inhalable.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités (CAS 64742-54-7)	MPT	5 mg/m3	Fraction inhalable.
Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7)	MPT	5 mg/m3	Fraction inhalable.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Туре	Valeur	Forme	
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8)	LECT	10 mg/m3	Brouillard.	
	MPT	5 mg/m3	Brouillard.	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités (CAS 64742-54-7)	LECT	10 mg/m3	Brouillard.	
	MPT	5 mg/m3	Brouillard.	
Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7)	LECT	10 mg/m3	Brouillard.	

#32162 Page: 3 of 10 Date de publication 09-Juin-2020

	Type	Valeur	il) Forme
	MPT	5 mg/m3	Brouillard.
Canada. LEMT pour la Sask	atchewan (Règlements sur la sécurité	et la santé au travail, 1996, T	ableau 21)
Composants	Туре	Valeur	
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8)	15 minutes	10 mg/m3	
	8 heures	5 mg/m3	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités (CAS 64742-54-7)	15 minutes	10 mg/m3	
	8 heures	5 mg/m3	
Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7)	15 minutes	10 mg/m3	
	8 heures	5 mg/m3	
ÉTATS-UNIS. OSHA Tablea Composants	u Z-1 Limites de contaminants aériens Type	(29 CFR 1910.1000) Valeur	Forme
	PEL		Brouillard.
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8)	PEL	5 mg/m3	brouillard.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités (CAS 64742-54-7)	PEL	5 mg/m3	Brouillard.
Huiles de paraffine lourdes	PEL	5 mg/m3	Brouillard.
(pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7)			
	s d'exposition de l'ACGIH		
catalytique (CAS 64742-70-7)	s d'exposition de l'ACGIH Type	Valeur	Forme
catalytique (CAS 64742-70-7) ÉTATS-UNIS. Valeurs limite		Valeur 5 mg/m3	Forme Fraction inhalable.
catalytique (CAS 64742-70-7) ÉTATS-UNIS. Valeurs limite Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS	Туре		
catalytique (CAS 64742-70-7) ÉTATS-UNIS. Valeurs limite Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8) Distillats paraffiniques lourds (pétrole),hydrotraités	Type MPT	5 mg/m3	Fraction inhalable.
catalytique (CAS 64742-70-7) ÉTATS-UNIS. Valeurs limite Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8) Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7) Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7)	Type MPT MPT	5 mg/m3 5 mg/m3 5 mg/m3	Fraction inhalable. Fraction inhalable. Fraction inhalable.
catalytique (CAS 64742-70-7) ÉTATS-UNIS. Valeurs limite Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8) Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7) Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7) États-Unis. NIOSH: Pocket Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-70-7)	MPT MPT MPT MPT MPT Guide to Chemical Hazards (guide de	5 mg/m3 5 mg/m3 5 mg/m3 poche des dangers des prod	Fraction inhalable. Fraction inhalable. Fraction inhalable. uits chimiques).
catalytique (CAS 64742-70-7) ÉTATS-UNIS. Valeurs limite Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8) Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7) Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7) États-Unis. NIOSH: Pocket Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole),	Type MPT MPT MPT Guide to Chemical Hazards (guide de Type LECT	5 mg/m3 5 mg/m3 5 mg/m3 poche des dangers des prod Valeur 10 mg/m3	Fraction inhalable. Fraction inhalable. Fraction inhalable. uits chimiques). Forme Brouillard.
catalytique (CAS 64742-70-7) ÉTATS-UNIS. Valeurs limite Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8) Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7) Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7) États-Unis. NIOSH: Pocket Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-70-7)	Type MPT MPT MPT MPT Guide to Chemical Hazards (guide de Type	5 mg/m3 5 mg/m3 5 mg/m3 poche des dangers des prod	Fraction inhalable. Fraction inhalable. Fraction inhalable. uits chimiques). Forme
catalytique (CAS 64742-70-7) ÉTATS-UNIS. Valeurs limite Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8) Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7) Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7) États-Unis. NIOSH : Pocket Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8) Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8)	Type MPT MPT MPT Guide to Chemical Hazards (guide de Type LECT MPT	5 mg/m3 5 mg/m3 5 mg/m3 poche des dangers des prod Valeur 10 mg/m3 5 mg/m3	Fraction inhalable. Fraction inhalable. Fraction inhalable. uits chimiques). Forme Brouillard.
catalytique (CAS 64742-70-7) ÉTATS-UNIS. Valeurs limite Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8) Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7) Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7) États-Unis. NIOSH : Pocket Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8) Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8)	MPT MPT MPT Guide to Chemical Hazards (guide de Type LECT MPT LECT	5 mg/m3 5 mg/m3 5 mg/m3 poche des dangers des prod Valeur 10 mg/m3 5 mg/m3 10 mg/m3	Fraction inhalable. Fraction inhalable. Fraction inhalable. Fraction inhalable. uits chimiques). Forme Brouillard. Brouillard. Brouillard.
catalytique (CAS 64742-70-7) ÉTATS-UNIS. Valeurs limite Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8) Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7) Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7) États-Unis. NIOSH: Pocket Composants Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8) Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8) Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7) Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS	MPT MPT MPT Guide to Chemical Hazards (guide de Type LECT MPT LECT MPT	5 mg/m3 5 mg/m3 5 mg/m3 poche des dangers des prod Valeur 10 mg/m3 5 mg/m3 10 mg/m3	Fraction inhalable. Fraction inhalable. Fraction inhalable. uits chimiques). Forme Brouillard. Brouillard. Brouillard. Brouillard.

Directives au sujet de l'exposition

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5)

Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie

appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau

acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Sans objet.

Dangers thermiques

Considérations d'hygiène

générale

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide **Aspect** Liquide. État physique Liquide. **Forme** Couleur Brun Odeur **Piquant**

Seuil de l'odeur Pas disponible. Pas disponible. Pas disponible.

Point de fusion et point de

congélation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Pas disponible.

Point d'écoulement -33 °C (-27.4 °F) (HDH 80W90)

Pas disponible. Densité Coefficient de partage Pas disponible.

n-octanol/eau

Point d'éclair

170.0 - 176.0 °C (338.0 - 348.8 °F) Pensky-Martens coupelle fermée

Vitesse d'évaporation Pas disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Pas disponible. Tension de vapeur Densité de vapeur Pas disponible.

Densité relative 0.8935 - 0.9054 @ 15°C

Solubilité Négligiable **Température** Pas disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Pas disponible.

14.7 - 26.7 cSt @ 100°C Viscosité

#32162 Page: 5 of 10 Date de publication 09-Juin-2020 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Tenir à l'écart de la chaleur extrême

Matériaux incompatibles Acid

Produits de décomposition

dangereux

Acides. Substances caustiques. Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de

phosphore. Oxydes de soufre.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Ingestion Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Inhalation Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Peau On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.

Yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

physiques, chimiques et toxicologiques

Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et

une vision trouble.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants Espèces Résultats d'épreuves

9-Octadecen-1-amine,- (CAS 112-90-3)

Aiguë Cutané

DL50 Pas disponible

Inhalation

CL50 Pas disponible

Orale

DL50 Pas disponible

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8)

Aiguë

Cutané

DL50 Lapin > 5000 mg/kg, 24 heures, ECHA

> 2000 mg/kg, ECHA

Inhalation

CL50 Rat > 5.5 mg/L, 4 heures, ECHA

> 5.3 mg/L, 4 heures, ECHA > 5.2 mg/L, 4 heures, ECHA

> 3.9 mg/L, 4 heures, ECHA

Orale

DL50 Rat > 5000 mg/kg, ECHA

> 2000 mg/kg, ECHA

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7)

Aiguë

Cutané

DL50 Lapin > 5000 mg/kg, 24 heures, ECHA

> 2000 mg/kg, 24 heures, ECHA

Inhalation

CL50 Rat > 5.5 mg/L, 4 heures, ECHA

> 5.3 mg/L, 4 heures, ECHA

> 5.2 mg/L, 4 heures, ECHA

Date de publication 09-Juin-2020

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves Orale **DL50** Rat > 5000 mg/kg, ECHA > 2000 mg/kg, ECHA Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7) Aiguë Cutané DL50 Lapin > 5000 mg/kg, 24 heures, ECHA Inhalation CL50 Rat > 5.5 mg/L, 4 heures, ECHA Orale DL50 Rat > 5000 mg/kg, ECHA

Corrosion cutanée/irritation

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

cutanée

Minutes d'exposition Pas disponible. Indice d'érythème Pas disponible. Valeur d'un œdème Pas disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Valeur de l'opacité de la cornée

Pas disponible.

Valeur de la lésion de l'iris Valeur des rougeurs de la

Pas disponible. Pas disponible.

conjonctive

Valeur d'un œdème de la

conjonctive

Pas disponible.

Pas disponible. Jours de récupération

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Pas disponible. Sensibilisation respiratoire Pas disponible. Sensibilisation cutanée

Mutagénicité Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Contient <3 % (p/p) DMSO-extrait

Ce produit ne constitue pas un cancérogène par le CIRC, le NTP ou OSHA.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS A2 Probablement cancérogène pour l'homme.

64742-55-8)

Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage

A2 Probablement cancérogène pour l'homme.

catalytique (CAS 64742-70-7)

Proposition 65 de la Californie - CRT : Date d'inscription/substance cancérogène

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5)

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS Probablement cancérogène pour l'homme.

64742-55-8)

Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage Probablement cancérogène pour l'homme.

catalytique (CAS 64742-70-7)

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5) Effet cancérogène détecté chez les animaux.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5) Volume 39, Supplement 7, Volume 71, Volume 122 - 2B Peut-être

cancérogène pour l'homme.

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS Volume 33, Supplement 7 - 3 Inclassable quant à sa

64742-54-7) cancérogénicité pour l'homme.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)

Non inscrit

États-Unis - Rapport NTP sur les cancérogènes : Cancérogène connu

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS Carcinogène connu chez l'homme.

64742-55-8)

Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage Carcinogène connu chez l'homme.

catalytique (CAS 64742-70-7)

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le Toxicité pour la reproduction

développement. Pas disponible.

Tératogénicité

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes

cibles - expositions répétées

Effets chroniques

Non classé.

Pas disponible. Danger par aspiration

Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Écotoxicité Voir ci-dessous

Données écotoxicologiques

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8)

CE50 Daphnia 1000 mg/L, 48 heures

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7)

CE50 1000 mg/L, 48 heures Crustacés Daphnia

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible. Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Mobilité générale Pas disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des

déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD): Preuve de classification:

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les

produits dangereux (DORS/2015-17).

Substances de la LIS Challenge Canada : Matière répertoriée

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5)

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

#32162 Page: 8 of 10 Date de publication 09-Juin-2020

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

SIMDUT 2015 exemptions Sans objet

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5) Inscrit.

SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)

Non inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

SARA 302 Substance très Non

dangereuse

SARA 311/312 Produit Non

chimique dangereux

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5)

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états

Liste des substances dangereuses de Californie, États-Unis, substance : substance répertoriée

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5) Inscrit.

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS Inscrit.

64742-55-8)

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS Inscrit.

64742-54-7)

Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage Inscrit.

catalytique (CAS 64742-70-7)

États-Unis - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5)

États-Unis - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5) Inscrit.

États-Unis - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5) Inscrit.

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS Inscrit.

64742-55-8)

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS Inscrit.

64742-54-7)

Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage Inscrit.

catalytique (CAS 64742-70-7)

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

9-Octadecen-1-amine,- (CAS 112-90-3) Inscrit.

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5)

Amines de tert-alkyles en C12-C14 (CAS 68955-53-3)

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS Inscrit.

64742-55-8)

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS Inscrit.

64742-54-7)

Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage Inscrit.

catalytique (CAS 64742-70-7)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts - liste des substances

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5)

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8)

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7)

Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7)

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5)

États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5)

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8)

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7)

Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5)

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-55-8)

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7)

Huiles de paraffine lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique (CAS 64742-70-7)

États-Unis - Proposition 65 de la Californie



AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris Acrylate d'éthyle, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Proposition 65 de la Californie - CRT : Date d'inscription/substance cancérogène

Acrylate d'éthyle (CAS 140-88-5) Inscrit : Juillet 1, 1989

Inventaires

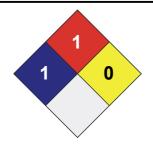
Pays ou régionNom de l'inventaireEn stock (Oui/Non)*CanadaListe intérieure des substances (LIS)OuiCanadaListe extérieure des substances (LES)NonÉtats-Unis et Porto RicoInventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0





Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiches de données de sécurité ont été écrits par Dell Tech Laboratories Ltd. (www.delltech.com) selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication 09-Juin-2020

Version n° 01

Date en vigueur 09-Juin-2020

Préparée par Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021

Autres informations Pas disponible.

Autres informations Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la

première page de ce document.

#32162 Page: 10 of 10 Date de publication 09-Juin-2020